

Modifications à venir sur Dashlane Free

Au cours des dernières années, nous avons transformé Dashlane pour mieux répondre aux gens et aux organisations qui comptent sur nous pour protéger leur vie numérique. Dans le cadre de ces efforts, nous apportons des modifications à Dashlane Free à partir de novembre.

Qu'avons-nous modifié ?

À partir du 7 novembre 2023, les abonnés Free peuvent enregistrer jusqu'à 25 mots de passe, plutôt que des mots de passe illimités, pour y accéder depuis l'appareil de leur choix. Vous aurez toujours accès à des avantages clés comme le partage sécurisé et de nouvelles fonctionnalités comme la gestion des clés d'accès.

À partir du 7 décembre 2023, l'assistance par e-mail et par chat sera limitée aux forfaits payants. Les abonnés gratuits peuvent accéder à [l'aide en ligne Dashlane](#) à tout moment pour trouver des guides détaillés, des explications et des conseils de dépannage.

Quelle est la prochaine étape ?

Vous avez actuellement 29 mots de passe stockés dans Dashlane, ce qui signifie que vous êtes ou avez dépassé la limite à venir de 25 mots de passe. Mais ne vous inquiétez pas, vous ne perdrez pas de données. À partir du 7 novembre, vous pourrez toujours accéder à tous vos mots de passe, mais vous ne pourrez pas en enregistrer de nouveaux, sauf si vous [mettez à niveau votre forfait](#) ou supprimez des mots de passe afin que votre coffre-fort en compte moins de 25.

Que vous restiez sur Free ou que vous changiez de forfait Dashlane, nous nous engageons à vous offrir la meilleure expérience possible. Merci d'être un membre apprécié de notre communauté Dashlane.

Des questions sur la mise à jour ou le changement de forfait ? Consultez notre blog.

[Lire plus](#)